

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	III
Table des abréviations.....	VIII
Introduction.....	1
I. Point de départ et objectif de l'étude .....	1
II. Spécificités du domaine thématique Droits humains et économie .....	1
1. Spécificités structurelles .....	1
2. Le défi de la cohérence .....	2
III. Le cadre du droit international public .....	2
1. Etendue des obligations de la Suisse en matière de droits de l'homme.....	3
2. Evolutions jusqu'en 2005 .....	4
3. Le cadre « Protéger, respecter, réparer » .....	5
4. Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.....	6
4.1. Obligation incombant aux États ( <i>state duty to protect</i> ) .....	6
4.1.1. Extraterritorialité (principe directeur 2) .....	6
4.1.2. Activités des entreprises dans des zones touchées par des conflits (principe directeur 7) .....	7
4.1.3. Cohérence (principes directeurs 8 à 10) .....	7
4.2. Responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme.....	7
4.3. Accès à des voies de recours et de réparation.....	7
5. Importance du Cadre et des principes directeurs .....	8
IV. Droit national .....	8
V. Approche.....	8
1. Une étude qui constitue le premier volet d'un triptyque .....	8
2. Méthodologie.....	9
Obligation de protection incombant aux états dans le domaine de l'économie et des droits de l'homme .....	11
I. Concept et signification de l'obligation de protéger incombant aux États .....	11
II. Ancrage international de l'obligation de protéger incombant à l'État .....	12
1. Spécificités du droit international public pour les acteurs .....	12
2. Fondements de l'obligation de protéger en droit international public .....	13
3. Concrétisation par des directives et règlementations cadres .....	15
3.1. Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.....	15
3.2. Mise à jour des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales .....	15
3.3. Nouvelles stratégies au sein de l'UE .....	17
3.4. Conseil de l'Europe .....	18
3.5. Résultat et analyse .....	19
III. Application de l'obligation de protéger incombant à l'État suisse .....	20
1. Cadre constitutionnel.....	20
1.1. Principe fondamental.....	20
1.2. L'obligation de protéger en vertu de l'art. 35, al. 3 Cst. ....	20
1.3. Liberté économique .....	21
2. Application de l'obligation de protéger au niveau des lois .....	22
2.1. Remarques préliminaires.....	22
2.2. Dispositions civiles générales .....	22



2.3.     Voies de recours non étatiques.....	70
2.4.     Conclusion.....	71
Marché du travail : secteurs sensibles aux Droits de l'homme .....	72
I.   Introduction .....	72
1.   Droits de l'homme et marché du travail .....	72
2.   Intégration dans le concept du Rapporteur spécial des Nations unies sur l'économie et les droits de l'Homme .....	73
II.  Dispositions internationales et leur application normative en Suisse .....	74
1.   Niveau international et niveau régional .....	74
1.1.   Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ONU I) .....	74
1.2.   Pacte international sur les droits civils et politiques (pacte ONU II).....	75
1.3.   Convention internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale (ICERD) .....	75
1.4.   Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).....	75
1.5.   Organisation internationale du travail (OIT) .....	76
1.6.   Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) .....	76
1.7.   Soft Law / Droit flou .....	77
2.   Aperçu de la réglementation nationale suisse .....	77
2.1.   Conditions cadres s'appliquant aux acteurs des droits de l'homme sur le marché du travail ( <i>state duty to protect</i> ) .....	77
2.2.   Conditions cadres pour les employeurs du secteur privé ( <i>corporate responsibility to respect</i> ).....	78
2.3.   Importance des initiatives privées .....	79
3.   Recommandations des organes de contrôle internationaux .....	81
3.1.   Comité des droits économiques, sociaux et culturels.....	81
3.2.   Recommandations du CDH dans le cadre de l' <i>Examen périodique universel (EPU)</i> .....	82
3.3.   Autres recommandations.....	83
4.   Mesures induites en Suisse par les recommandations émises .....	83
4.1.   Mesures mises en place .....	83
4.2.   Mesures annoncées.....	84
III. Problèmes subsistants et options possibles.....	86
1.   Problèmes subsistants.....	86
1.1.   Dans la promotion de l'intégration .....	86
1.2.   Dans le contexte de la discrimination .....	86
1.3.   En cas de congé pour activité syndicale .....	87
2.   Options possibles.....	88
2.1.   Options possibles pour soutenir globalement l'intégration .....	88
2.2.   Options possibles pour résorber les discriminations.....	89
IV. Cohérence des recommandations internationales .....	91
V. Bilan et perspectives.....	91
Bibliographie .....	93
Annexe I : Liste des textes et documentations utilisés .....	95
Annexe II : Décisions de justice .....	103